

N° du film : 135774

Version : 2

1999-04-22

Entente/contrat :

**IDLE HANDS**

**GENRE :** Comédie d'épouvante

**RÉSUMÉ :**

À l'occasion de l'Halloween, l'adolescent Anton Tobias (Devon Sawa) découvre les corps de ses parents dans la maison familiale. Par ailleurs, une série de meurtres non élucidée inquiète la population. Sans comprendre le pourquoi de ses agissements, Anton s'en prend à ses deux copains et leur porte des coups mortels. Par contre, ceux-ci réapparaissent en tant que morts-vivants. Anton réalise qu'il est possédé d'une force mystérieuse qui dirige sa main contre sa propre volonté. Entre temps, il s'amourache de sa voisine, Molly, et l'invite dans une soirée costumée. Les prochaines victimes d'Anton sont deux policiers. N'en pouvant plus de vivre avec une telle affliction, Anton se tranche la main dans l'espoir de régler son problème. Hélas, la main vit détachée de son corps et continue le massacre lors de la soirée costumée en s'en prenant, notamment, à deux ados dans un véhicule et au directeur de l'école. En dernier, la main est éliminée par une dénommée Debbie qui poursuivait l'auteur des meurtres en série. Pour sa part, Molly est sauvée, tandis qu'Anton termine écrasé.

**MOTIFS:**

Cette comédie d'épouvante du réalisateur Rodman Flender a recours aux lieux communs du genre: force mystérieuse qui s'accapare d'un être, multiples meurtres dont une par décapitation, présence de morts-vivants, chat qui mange un oeil arraché, main tranchée. Les jeunes quelque peu délurés fument de la marijuana tout au long de leurs aventures. Notons aussi un certain rapprochement entre l'horreur et la sexualité dans la scène où un jeune couple subit les affres de la main tueuse. Enfin, le directeur se voit attaqué par la main lors d'un appel érotique. Quoique le genre comédie d'épouvante contribue à alléger quelque peu l'impact possible du film sur l'auditoire, le jury est d'avis que la nature de l'horreur à l'écran, dont le traitement fait preuve parfois de complaisance ou de grotesque, cautionne un classement dans la catégorie 16 ans et plus. Ce classement restrictif est assorti de l'indication Horreur.

**CLASSEMENT :** 16 ans et plus

**INDICATION(S) :** Horreur

29 avril 1999

Michel Roussy  
Président du jury d'examen

